

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

SECRETARIAT - PERIODE ESTIVALE

du lundi 6 juillet au vendredi 28 août

### MATIN

Du lundi au vendredi 08 h 45 à 12 h 00

### APRES MIDI

lundi 13 h 00 – 17 h 00

Mardi, mercredi, jeudi 13 h 00 - 16 h 00

Vendredi 13 h 00 – 15 h 00

## PERMANENCE DU MAIRE

Tous les lundis sur rendez-vous

## PERMANENCE DES ADJOINTS

**Bruno Michel** (patrimoine) sur RDV

**Francis Settelen** (information) sur RDV

**Gérard Broussal** (école, culture et transport) sur RDV

**Mr Jean-Marc HIRSCHNER** (construction) sur RDV

**Mr Christian REBSTOCK** (voirie) sur RDV

**Mr Gérard ARNOULT** (sports et fêtes) sur RDV

## ASSISTANTE SOCIALE

Le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 au sous-sol de l'école primaire. **Accueil: M<sup>me</sup> LADOUCE.**

## HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE - ESPACE MARCEAU

1 place de la Fontaine

MARDI 16 h – 18 h

MERCREDI 9 h – 12 h et 15 h – 17 h

VENDREDI 15 h – 19 h

SAMEDI 9 h – 12 h

- Fermé en août -

## CALENDRIER DES OBJETS ENCOMBRANTS

ANNEE 2009

**Déchetterie verte**

VENDREDI 17 JUILLET

MERCREDI 19 AOÛT

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

VENDREDI 16 OCTOBRE

MERCREDI 18 NOVEMBRE

**Déchetterie mobile**

SAMEDI 4 JUILLET

LUNDI 3 AOÛT

MERCREDI 2 SEPTEMBRE

SAMEDI 3 OCTOBRE

LUNDI 2 NOVEMBRE

MERCREDI 2 DECEMBRE

**Ramassage à domicile**

VENDREDI 21 AOÛT

VENDREDI 16 OCTOBRE

VENDREDI 18 DECEMBRE

## LE PASSEPORT BIOMETRIQUE

A compter du 9 juin 2009, le passeport biométrique entre en vigueur dans le Bas-Rhin. Il sera identique dans tous les pays européens. Il comportera notamment une puce sécurisée dans laquelle seront enregistrées les informations portées sur le document papier ainsi que la photo et les empreintes digitales de huit doigts.

Les pièces justificatives à produire

- 1 justificatif de domicile (facture électricité, gaz, fiche de paie, impôts, CPAM, pas de téléphone portable)

- 1 copie intégrale de l'acte de naissance (délivré par le lieu de naissance)

- 2 photos d'identité récentes et identiques

- 1 timbre fiscal ; 88 € pour adultes – 44 € pour mineurs de 15 à 18 ans – et 19 € pour les jeunes de moins de 15 ans.

(Un euro à rajouter si la photo est réalisée en mairie par le biais de la station)

La mairie de Holtzheim ne sera plus dépositaire des demandes de passeports à compter de cette date, par contre les dossiers de demandes pourront être déposés dans n'importe quelle mairie de la liste suivante avec les pièces à produire.

Liste des mairies disposant du matériel adéquat

Bischwiller, Bouxwiller, Drulingen, Eckbolsheim, Erstein, Fegersheim, Geispolsheim, Haguenau, Hoenheim, Illkirch, Ingwiller, La Wantzenau, Lauterbourg, Lingolsheim, Molsheim, Niederbronn-les-bains, Obernai, Ostwald, Sarre-Union, Saverne, Schiltigheim, Schirmeck, Sélestat, Souffelweyersheim, Strasbourg, Truchtersheim, Vendenheim, Villé, Wasselonne, Wissembourg.

Le délai de retour du passeport devrait être d'environ 6 semaines si tout se passe bien.

## LES CARTES DE SÉJOUR

A partir du 22 juin 2009, les dossiers de demande de cartes de séjour seront traités directement en Préfecture de Strasbourg, et non plus en mairie.

### - Service CUS -

## ENLEVEMENT GRATUIT DES EPAVES

Le propriétaire du véhicule se présente au secrétariat avec

- la carte grise du véhicule à détruire
- le certificat de non gage du véhicule
- et sa pièce d'identité (les deux documents doivent porter la même identité)

Deux documents sont à compléter en mairie; qui se charge de faire suivre au service de la Communauté Urbaine de Strasbourg concerné.

## PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE M. Michel-Henri LAMBERT

Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné par rapport à l'importance du problème, vous pouvez vous adresser à un conciliateur de justice.

C'est un moyen simple, rapide et efficace pour venir à bout d'un litige et obtenir ainsi un accord amiable.

Mr LAMBERT tient des permanences gratuites à la mairie de Holtzheim (salle des conseils, bâtiment annexe de la mairie) sur rendez-vous les 2ème et 4ème jeudis du mois de 9 heures à midi – prière de contacter la mairie

## PERMANENCE CPAM :

Le mardi matin de 10h45 à 11h15 dans la Salle du conseil municipal de l'hôtel de ville.

## Urgences

Pompiers .....	18
Samu .....	15
Gendarmerie .....	03 88 68 61 62 ou 17
Médecin .....	03 88 78 62 78
Infirmière M <sup>me</sup> SCHMIDT / M <sup>me</sup> HUG .....	03 88 78 15 10
Infirmières: Dominique CHIPOT et Nathalie HELLFRICH .....	03 88 76 19 56
Enfants maltraités .....	03 88 76 67 67
Pharmacie .....	03 88 78 19 04
Dentistes: A. PERRIN .....	03 88 78 77 00
C. STAUB .....	03 88 78 67 74
Kinésithérapeute .....	03 88 78 50 20
Orthophoniste .....	03 88 77 81 81

## Numéros Utiles

Assistante Sociale (Mme Ladouce) le mercredi matin .....	03 88 77 14 69
en semaine .....	03 68 33 80 00
Bibliothèque-Médiathèque Espace Marceau .....	03 88 78 82 26
Caisse d'allocation familiale 18 rue de Berne à Strasbourg .....	08 20 25 67 10
CPAM Illkirch .....	08 20 90 41 52
CUS .....	03 88 60 90 90
École maternelle .....	03 88 77 10 41
École primaire .....	03 88 78 00 54
Mairie .....	03 88 78 05 84
Poste .....	03 88 78 36 24
Presbytère Catholique .....	03 88 78 06 61
Presbytère Protestant Kolbsheim .....	03 88 96 00 33
contactez de préf. Mme Diemer .....	03 88 96 14 71
Salle de la Bruche .....	03 88 78 38 82
SDEA - 1, rue de Rome Espace Européen de l'Entreprise 67300 SCHILTIGHEIM .....	03 88 19 29 19

## RECENSEMENT DES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES A L'AGE DE 16 ANS

**N'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie de votre domicile. Cette démarche est obligatoire et vous donne des droits :**

- dès 16 ans; présentez vous à la mairie de votre domicile muni de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents

Une attestation de recensement vous sera délivrée. Elle est exigée pour passer vos examens et concours et pour effectuer votre journée d'appel de préparation à la défense. Cette journée appelée «JAPD» est obligatoire pour les garçons et les filles et vous permettra d'être en règle vis à vis du service national et de vos futures démarches administratives. Le recensement vous permettra d'être inscrit automatiquement par la mairie sur les listes électorales. Alors, n'attendez-pas !!

Cette démarche est nécessaire pour vos inscriptions aux examens scolaires et au permis de conduire.

**Vous avez plus de 16 ans et vous n'avez pas été recensé ;** présentez vous au plus tôt à votre mairie pour régulariser votre situation, votre inscription sera prise en compte.

**Pour toute question, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie ou le bureau du service national**

42 rue Lauth - BP 1036 - 67071 Strasbourg cedex  
tél : 03 90 23 37 52 - fax : 03 90 23 37 09  
e-mail : bsn-str@dsn.sga.defense.gouv.fr  
site internet : www.defense.gouv.fr

## LISTE DES PERSONNES A CONTACTER POUR LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE :

### Association EMBELLISSEMENT EGLISE

M. Bruno MICHEL - 30 rue de Hangenbieten - Holtzheim - 06 19 02 57 67

### ALSIC (fêtes et cérémonies)

M. Gérard ARNOULT - 1 rue d'Achenheim - Holtzheim - 03.88.77.39.37

### AMICALE DES AMIS DE LA MAISON DE RETRAITE

Mr Bruno MICHEL - 30 rue de Hangenbieten - Holtzheim - 06 19 02 57 67

### AMICALE DE PETANQUE

M. Marcel IMBS - 19a rue de l'Eglise - Holtzheim - 03.88.78.16.39

### AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS - M. Jean-Claude SCHOETTEL (Lt.-Chef)

11 rue du Presbytère - Holtzheim - 03.69.26.40.57

### APPMA (pêche)

M. Nicolas SOHN - 9 rue de la Bruche - Holtzheim - 03.88.78.38.47

### ASH (foot enfants + adultes) - M. Rémy KRANTZ - Prof. 03.88. 78.15.79

rue de Wolfisheim - HOLTZHEIM - Privé 03.88.78..51.36

Correspondant Jeunes - Coralie BRUBACH

rue du Château - Holtzheim - 06 19 45 25 88

### AVICULTURE - Mr Francis MAETZ

109 rue du Moulin - GRIESHEIM PRES MOLLSHEIM - 03.88..38.57.68

### BOMBYX (peinture sur soie)

Mme Anny MEUNIET - 18 rue des Tilleuls Holtzheim - 03.88.78.49.65

### BRICH WAGGES (BATTERIE FANFARE) - M. Raymond SCHITTER

14 rue de la Paix - Holtzheim - 03.88.78.64.36

Contact Mr Serge Neuburger - 2 rue de l'angle - Holtzheim

### CERCLE ST-LAURENT - M. Joseph SCHWARTZMANN

(cor de chasse) - 27 rue des jardins - Wolfisheim - 03 88 77 86 85

### CHORALE ACCROCHE CHŒUR (chorale des jeunes)

Mlle Alexandra REICHERT

Contacts Mr Robert ROHFRITSCH - 14 rue St Pirmin - Holtzheim - 03 88 78 22 78

Mme Céline MAURICE - 16 rue du Climont - 03 88 77 32 07

### CHORALE SAINTE CECILE

Mr Robert ROHFRITSCH - 14 rue St Pirmin - Holtzheim - 03 88 78 22 78

### CHRIS INNOV'KARATE - Présidente: : Mme Anne TURCK

19 bd Clémenceau - 67000 STRASBOURG - 03.88.36.87.24

Contact ; Melle Christelle STURTZ

5 rue de Hangenbieten - Holtzheim - 06.20.93.68.48

### COUNTRY LINE DANCE - M. Thierry SCHMITT

10 impasse Gustave Doré - Holtzheim - 03.88.78.03.05

### ENTR'ACTES

M. Gérard ARNOULT - 1 rue d'Achenheim - Holtzheim - 03.88.77.39.37

### HAPPY CULTURE (assoc apicole)

Mme Nadine SOCCIO - 14 rue de Wolfisheim - 03.88. 78 65 72

### SPORT ENERGIE (courses à pied)

M. Jean-Marie BILLMANN - 7 rue Ste -Odile - Holtzheim - 03.88.78.07.22

### TENNIS CLUB

M. Robert SEHER - 44 rue de Lingolsheim - Holtzheim - 03.88.78.19.19

### UNION NATIONALE COMBATTANT

M. Paul MAHLER - 1 allée des colombes - Holtzheim - 06.88.45.10.38

### VOGESIA (basket, gym, théâtre)

M. René ANDRES (Pdt) - 12 imp. Gustave Doré - Holtzheim - 03.88.78..10..57

Mr Lionel HOH (section basket) - 03.88.76.91..51

Mr Bernard MUNCH (section théâtre) - 03. 88. 78. 59.81

Mme Carole HENNINGER (section gym) - Port. 06.30.61.44..12 - 03. 69.26.96.80